

Entrepreneur en bâtiment condamné

Il écope de 6 ans de prison pour traite d'êtres humains

Le jugement quasi historique rendu ce jeudi par le Tribunal correctionnel fera très probablement jurisprudence

Xavier Lafargue

«Il s'agit là, à n'en pas douter, d'une forme d'esclavage moderne. En s'adonnant à la traite d'êtres humains, le prévenu a porté atteinte à la dignité humaine de ses victimes.» La force des propos du président du Tribunal correctionnel, Fabrice Roch, même s'ils sont prononcés sur un ton dénué de toute émotion, fait frémir la grande salle A3 du Palais de justice. L'accusé, lui, ne bronche pas.

Pour avoir maltraité ses ouvriers sur plusieurs chantiers genevois, vaudois et valaisans de 2014 à 2017, cet entrepreneur de 36 ans a été reconnu coupable, ce 9 avril, de traite d'êtres humains par métier et d'usure par métier. Il a été condamné à 6 ans de prison ferme. Une peine notamment assortie d'une expulsion du territoire suisse durant

dix années. En outre, il devra verser les salaires dus aux plaignants et indemniser huit d'entre eux pour tort moral, à hauteur de 5000 francs chacun.

Un jugement qui fera date

À n'en pas douter, cet arrêt fera date. Parce que jusqu'ici, les très rares cas de condamnations en Suisse pour traite d'êtres humains concernaient plutôt l'économie domestique ou la prostitution.

«Le tribunal pénal de Genève s'aligne sur la jurisprudence de la Cour européenne, c'est une première dans le cadre du travail forcé en Suisse et le droit des victimes de recevoir un salaire digne et juste», se sont félicités M^{rs} Olivier Peter et Fabio Burgener, avocats de deux des plaignants. Un jugement «juste, courageux, bien fondé, bien étayé et bien motivé, qui offre aux victimes la reconnaissance du statut d'être humain», a enchaîné leur conseiller, M^e Lorella Bertani.

Les agissements de ce patron interpellé en Valais le 13 octobre 2017 ont été longuement décrits lors de son procès, qui s'est tenu la semaine passée (*lire nos éditions précédentes*). Salaires de misère oscillant finalement entre 20 centimes et 6 fr. 50 de l'heure, manque de sécurité sur les chan-

tiers, piètres conditions de logement, nourriture insuffisante...

Dupés dès leur arrivée

Recrutés par le biais de petites annonces sur internet, attirés par «des salaires de l'ordre de 10 à 12 euros de l'heure qualifiés de compétitifs, bons et stables», relèvent les juges, ces ouvriers étaient tous originaires, comme l'entrepreneur, de l'Europe de l'Est. Des travailleurs se trouvant «dans des situations personnelles et financières précaires».

«Il s'agit là, à n'en pas douter, d'une forme d'esclavage moderne»

Fabrice Roch Président du Tribunal correctionnel

Dupés dès leur arrivée en Suisse, ils ont connu des conditions de vie et de travail indignes. Avec des salaires initialement proposés qui étaient «unilatéralement revus à la baisse» par leur patron. Avant qu'il leur dise qu'ils seraient payés à l'issue du chantier, n'accordant que quelques

maigres avances à ceux qui les quémandaient. Des salaires qui, au final, n'étaient pas versés!

Multiplés infractions

Le prévenu s'est aussi rendu coupable de multiples autres infractions. Il a par exemple donné de fausses informations sur les salaires versés, sur l'identité de certains ouvriers. Il n'a pas rétrocedé leurs cotisations sociales. À cela s'ajoutent la dénonciation calomnieuse, la gestion fautive, le travail illégal, l'abus de confiance...

Incarcé à Champ-Dollon depuis plus de deux ans et demi, il va rester encore longtemps à l'ombre «et c'est assez problématique au vu de son état de santé. Sa peine est très lourde», a confié pour sa part M^e Elizaveta Rochat, avocate de la défense.

Restent des interrogations à la suite de ce procès quasi historique: comment ce patron a-t-il pu sévir durant des années sur plus d'une centaine de chantiers sans que ses clients ne déposent plainte, alors que certains ont vu les ouvriers travailler parfois même le dimanche et les jours fériés, dans de piètres conditions de sécurité? Ces questions-là, malheureusement, resteront vraisemblablement sans réponse...

«Le virus reste très présent à Genève»

Pour le troisième jour consécutif, le nombre de patients aux soins intensifs reste sous la barre des 50

Oui, la situation est «rassurante». Non, il ne faut pas «lâcher» maintenant. «La décade des hospitalisations se confirme, mais le niveau reste très élevé», a souligné le chef de la Direction générale de la santé, Adrien Bron, lors du point sanitaire jeudi.

Selon les chiffres mis à jour vendredi à midi, le nombre d'hospitalisations liées au Covid-19 se monte à 379, soit 14 de moins que la veille. Pour le troisième jour consécutif, le nombre de personnes aux soins intensifs reste sous la barre des 50. On en dénombre 47, toutes intubées.

«Le virus reste très présent à Genève», insiste Adrien Bron. Une cinquantaine de nouveaux cas ont été encore diagnostiqués hier. Le nombre d'admissions reste stable et élevé, relève de son côté la docteure Aglaé Tardin, du Service du médecin cantonal. Genève a enregistré sept nouveaux décès, portant le nombre total de victimes de l'épidémie à 133.

La perspective du week-end pascal donne des sueurs froides aux autorités. «L'épidémie n'est pas derrière nous. Si on a maîtrisé ses conséquences jusqu'à présent, c'est grâce aux efforts que nous avons tous consentis. Il est primordial que nous les poursuivions», martèle Mauro Poggia,

conseiller d'État en charge du Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé. En clair, respect des mesures de distanciation sociale, d'hygiène et sortir de chez soi le moins possible.

«L'épidémie n'est pas derrière nous. Il est primordial que nous poursuivions nos efforts»

Mauro Poggia
Conseiller d'État

Le ministre redoute que l'annonce du Conseil fédéral d'une potentielle sortie progressive du semi-confinement à partir du 26 avril soit mal interprétée. «Si nous nous relâchons maintenant, nous en paierons le prix», insiste de son côté Mauro Poggia. Il dit ne pas vouloir tenir un discours «alarmiste» mais «responsabilisant». Et prévient: «Il y a un risque de tout gâcher. La courbe commence à s'infléchir, mais elle peut repartir vers le haut.»

Les autorités seront «attentives» au comportement des citoyens et évalueront la situation au cours du week-end. Plusieurs emplacements seront soumis à des restrictions de circulation, à l'instar du bord de l'Arve, de la plage du Vengeron ou du Signal de Bernex. **T.A.**

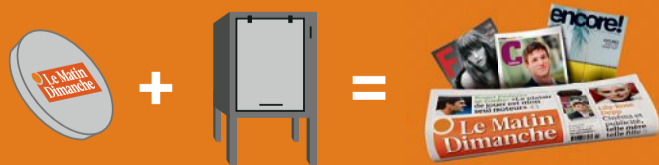
PUBLICITÉ

Le Matin
Dimanche

Ne jetons plus l'argent par les fenêtres.

Achetez votre journal avec des jetons et profitez de 12 éditions supplémentaires offertes*. Gardez la monnaie et facilitez-vous la vie!

Commandez simplement par téléphone ou sur notre boutique web.



* 52 jetons + 3 mois offerts pour CHF 260.-. Offre valable uniquement pour l'achat en caissette.

0842 833 833
Lu-ve 8h-12h/13h30-17h

boutique.lematindimanche.ch

Katia, Lubna, Emmanuel, Alexandra et les autres bénévoles

Avec la Croix-Rouge, des centaines de bénévoles se mobilisent pour ravitailler les personnes à risque

Katia, Lubna, Emmanuel, Alexandra et les autres se mobilisent depuis trois semaines pour ravitailler ou soutenir les personnes coincées à domicile par l'épidémie, répondant ainsi à l'appel de la Croix-Rouge genevoise.

Pourquoi être volontaire? «J'ai du temps», explique Katia, et je me suis dit que c'était un petit geste qui pouvait avoir un grand effet. Et puis ma mère, avec qui j'habite, a à peu près le même âge.» Étudiante à la Haute École de santé, la jeune femme s'occupe de trois personnes, dont une dame de 92 ans. «Je fais aussi les courses d'un couple de voisins habitant trois allées plus loin, rue des Pâquis. Ils sont très contents, je crois, et me remercient beaucoup. C'est assez touchant.»

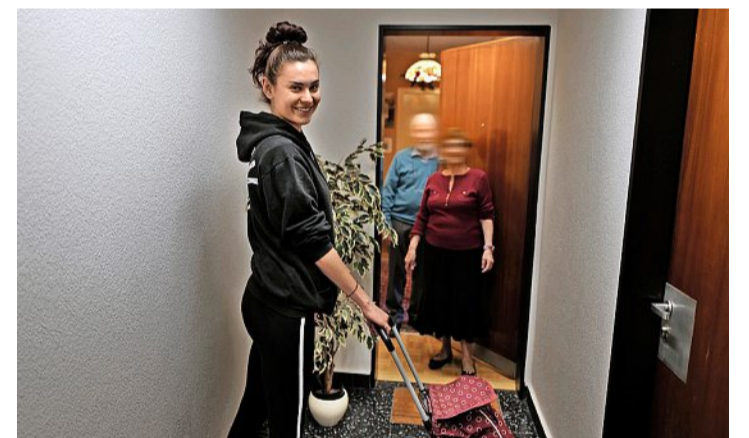
Une montre suisse

À l'autre bout de la chaîne, la réceptionnaire du caddie, Mireille, 77 ans, témoigne de sa satisfaction: «Avec notre petit frigo, on ne peut vraiment rien stocker. Mes enfants voulaient faire les courses, mais ce n'était vraiment pas pratique. En tout cas, je remercie la Croix-Rouge, la Ville de Genève et notre volontaire: elle est toujours à l'heure! Une vraie montre suisse.»

Depuis le début de la crise, les bénévoles s'annoncent en masse à la Croix-Rouge, qui en a enregistré 500 de plus. À ce jour, 233 personnes servent 302 bénéficiaires.

La mobilisation a permis de réaliser le plan d'urgence 65+ concocté par la Ville de Genève, mais aussi de répondre aux besoins dans les autres communes qui sollicitent la Croix-Rouge en plus des sociétés locales.

«Nous répondons d'ailleurs à toutes les demandes, assure Stéphanie Lambert, sa directrice. Celles des personnes âgées, mais



Katia aide notamment un couple de voisins. STEVE-IUNCKER-GOMEZ

aussi celles des malades, des parents avec enfants.»

Demandeurs d'emploi, directeurs, étudiants, les profils professionnels des volontaires divergent. Néanmoins, des points communs se dégagent. Leur relative jeunesse d'abord: presque un aidant sur deux (44%) a moins de 30 ans, et 63% ont moins de 40 ans.

Autre point commun: une expérience personnelle qui a poussé chacun à l'action: «Ma maman a fait toute sa carrière à l'aide à domicile comme aide ménagère. Je pense avoir été sensibilisée au sort des personnes seules», explique par exemple Alexandra, 29 ans, volontaire à Champel.

Originnaire de Syrie, étudiante en master de santé publique, Lubna, 28 ans, habite au Grand-Saconnex. Elle est revenue à Genève il y a deux ans. «J'ai commencé par m'occuper des devoirs des enfants des demandeurs d'asile, puis des personnes âgées.» Elle s'occupe de trois personnes. Le soutien de l'une d'entre elles est coincé en France par le confinement.

Le deuil déclencheur

Pour Jean-Claude, 57 ans, c'est un autre souvenir qui a surgi au moment de la crise: un engagement au Secours catholique en France, tandis que pour Emmanuel, 40

ans, c'est un deuil qui a servi de déclencheur: «Ma mère est décédée brutalement il y a un an. Son isolement a sans doute joué un rôle dans son abandon de la vie. Alors aujourd'hui, si je peux aider...»

«Nos bénévoles ne sont pas des livreurs, résume Stéphanie Lambert. Ils font ce dont la personne a besoin: nourriture, promener le chien, vider les bouteilles au contenant, mais ils installent aussi des liens de confiance.» Souvent, pour une personne isolée, «c'est simplement de pouvoir dire à quelqu'un ce qui lui arrive qui désamorce les angoisses», souligne Emmanuel en rattachant avec Lucienne, qui le tenait au courant de l'évolution d'une petite crise intestinale.

Les conversations sont parfois longues, parfois courtes: «La première fois, on a beaucoup parlé, témoigne Alexandra. De moi, de mon parcours, du virus.» Et puis, il faut aussi se coordonner par téléphone pour les achats: «Il faut être précis pour éviter les malentendus, ajoutez-elle. Se renseigner sur les produits, leur prix, leur emballage.»

Marc Bretton

Téléphone de la Croix-Rouge pour demander de l'aide: 022 304 04 35. Les bénévoles peuvent s'inscrire sur le site de l'association